Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 68 (1971)
Heft: 1-2

Rubrik: La vie de nos sections

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

BOITE AUX LETTRES

LA FÉDÉRATION NATIONALE DES ORGANISATIONS SANITAIRES APICOLES DÉPARTEMENTALES DE FRANCE (FNOSAD)

nous prie d'annoncer :

1. Que des cours sanitaires de recyclage se tiendront à Annecy les 20 et 21 mars 1971.
2. Que le 5e Congrès national de l'organisation est fixé au Puy, les 27 et 28 mars 1971.

Nos collègues de France seraient très heureux d'accueillir des collègues de Suisse à ces deux manifestations et une très cordiale invitation leur est adressée. Des précisions seront données dans le prochain numéro de notre journal. Ces contacts apicoles entre voisins sont toujours bénéfiques pour la profession et agrémentés en outre par la proverbiale hospitalité française.

Rédaction.

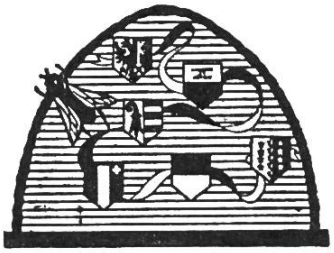

LA VIE DE NOS SECTIONS

Nécrologie

† PIERRE GINDROZ

La section du Gros-de-Vaud a le pénible devoir de rappeler le décès de M. Pierre Gindroz, garde-triage à Sugnens. Ce membre et ami de la société a été repris de ce monde après une pénible maladie ; c'est en fin d'avril, par de froides giboulées, qu'il a été conduit à sa dernière demeure. Nous réitérons à Mme Gindroz et à ses fils notre sympathie.

W. M.

SOCIÉTÉ D'APICULTURE DE SAINT-MAURICE

Durant l'année écoulée, la société a perdu deux de ses membres les plus estimés.

† BOCHATAY PAUL

C'était notre doyen. Fidèle membre dès 1904, il comptait ainsi soixante-six ans de sociétariat et était un des plus anciens, peut-être même le doyen des membres de la Romande.

Sa distraction favorite était la conduite d'un joli rucher qu'il aura entretenu avec soin jusqu'à la fin de sa vie.

Lorsqu'en 1968 lors de la remise du plateau souvenir à quatre de nos vétérans, il avait été invité à assister à l'Hôtel de Gueuroz à une agape dont le

souvenir est resté fidèle chez tous les participants, notre alerte octogénaire fut complimenté sur sa santé et sa vivacité d'esprit.

Nous assurons de notre meilleur souvenir sa famille et en particulier son frère Jean qui continue à soigner le rucher. Qu'il garde la même fidélité à l'apiculture !

† PIASENTA CHARLY

C'était un de nos plus jeunes membres. Fils d'apiculteur, il apprit, à son tour, à aimer et à soigner les abeilles. Il me disait un jour : « Mon plus grand plaisir de posséder des abeilles, c'est de voir mes enfants croquer les belles tartines de miel ».

Occupé bénévolement à la préparation d'une fête folklorique, il fut la victime tragique d'un accident qui jeta la consternation chez tous ceux qui le connaissaient.

Le souvenir de cette figure souriante, de cet homme dont la serviabilité était sans limites, restera vivant chez tous ceux qui l'ont connu et apprécié.

Nous savons que ses enfants continueront son œuvre à peine commencée.

A sa vaillante épouse, à sa fille et à ses trois fils, si prématurément privés de leur chef, nous adressons nos plus sincères condoléances et nous garderons le meilleur des souvenirs de ce collègue trop tôt disparu.

A.

Comptes rendus

Section de Cossonay

Dimanche 26 juillet, la section de Cossonay a effectué sa course bisannuelle par un temps splendide. Minutieusement préparée par un comité jeune et dynamique, elle laissera certainement un souvenir lumineux à tous les participants. Afin de joindre l'utile à l'agréable, le comité se proposait de visiter la station de fécondation de Nant ; celle-ci ayant été abandonnée, c'est finalement M. Paroz, président de la section des Alpes qui nous accueillait dans son verger à Vevey. Toutes les ruches de la région étant à la montagne à cette époque, M. Paroz peut, sans crainte de métissage, faire l'élevage de reines caucasiennes provenant de souches pures renouvelées chaque année. S'adaptant très bien à notre climat la caucasienne donne toute satisfaction par sa douceur, sa tenue au cadre et sa productivité. Ensuite, M. Paroz nous fit une démonstration, étonnante pour les non initiés, de l'introduction d'une reine avec le sulfate d'amonium. Evidemment il faut un peu d'expérience et le « coup de main » pour éviter une hécatombe.

Pour couronner le tout, M. Paroz, secondé par son épouse, nous offrit une généreuse collation arrosée des meilleurs crus de Lavaux. Qu'ils en soient encore chaudement remerciés.

Avec ou sans station, Pont de Nant restait le but de notre sortie. Là, dans ce site enchanteur et grandiose, après un temps minimum de préparation, les membre du comité et leurs épouses distribuaient généreusement à chacun potage, saucisses grillées, salade de pommes de terre et café. Eh ! pour 30 personnes il fallait le faire... Le repas fut joyeux, dura longtemps, avec, bien entendu, arrosage convenable et conciliabules animés. Le retour se fit en chansons.

A Mex, ultime arrêt pour le coup de l'étrier et la distribution des cendriers et médailles aux vétérans présents.

Un seul vœu : que la sortie bisannuelle devienne annuelle.

Un vétéran

SECTION AJOIE ET CLOS-DU-DOUBS

C'est dimanche 22 novembre, que la section Ajoie et Clos-du-Doubs de la Société d'apiculture à tenu son assemblée générale d'automne à l'Hôtel du Jura-Simplon, à Porrentruy. Il était 14 h. 15 quand M. H. Broquet, président, ouvrit les débats. Il souhaita une cordiale bienvenue à une septantaine de membres de la section et à leurs amis du syndicat de Montbéliard, qui n'avaient pas craint le mauvais temps et étaient venus se récréer dans l'atmosphère chaleureuse de nos réunions.

On passa immédiatement à la lecture du procès-verbal de la dernière assemblée, qui fut accepté sans observation avec remerciements et félicitations à son auteur, M. P. Stoquet.

Contrôle du miel

M. Vuillaume, inspecteur cantonal des ruchers, annonça que 68 apiculteurs ont fait contrôler 23 575 kg. de miel, soit une moyenne de 340 kg. par apiculteur. Malheureusement ces contrôles sont harassants pour l'inspecteur, qui doit faire parfois de longs déplacements pour de petites quantités de miel. Aussi, pour éviter ces pertes de temps, le territoire de la section sera-t-il divisé en trois secteurs, chacun d'eux ayant un responsable. De cette façon, l'inspecteur cantonal n'aura plus que quelques voyages à faire pour ramasser les échantillons centralisés par région et par période, pour ensuite les présenter au jury en une seule séance. Le comité est chargé d'élaborer un règlement de section pour le contrôle du miel. Ce règlement sera discuté à la prochaine assemblée.

Le président, possesseur d'une ruche sur balance, fit revivre les différentes péripéties de la bonne récolte de 1970. Il demanda à l'assemblée de renouveler ses condoléances à Mme Dula, à l'occasion du grand deuil qui l'a frappée si durement cet été.

Etat des ruchers

L'inspecteur cantonal continue à visiter les ruchers de la section. Il y a encore par-ci par-là quelques cas de loque américaine, mais en petit nombre ; une douzaine de ruches seulement ont été détruites. L'acariose a été constatée à Courgenay et à Courtemautruy. Toutes les ruches ont été traitées le printemps passé. Il en sera de même au printemps prochain pour les ruches de Damvant où cette épidémie a fait son apparition cet été. Il reste encore bien des communes à prospecter pour éliminer tous les ennemis des abeilles.

Divers

Aux divers, le président exhorta les membres qui auraient éventuellement des observations à faire valoir à ne pas se lamenter de membre à membre, mais de s'en rapporter à un membre du comité afin que tout soit discuté et aplani en assemblée, et, surtout, de ne pas envoyer de lettres anonymes à certaines associations, comme l'a rapporté un article, « Histoire de miel », du journal « Coopération ». De nouveau il fut question de la défense des miels du Jura, contre les miels étrangers. A ce sujet, M. Laville, président de la section de Montbéliard, fit part des plaintes de son syndicat, plaintes qui sont identiques aux nôtres. Il conta une petite histoire qui lui était arrivée. Comme il était hospitalisé, on lui apporta, au petit déjeuner, une portion de miel. Sur l'emballage, il était écrit, en gros caractères : « Duchesse de Bourgogne ». Mais, dans un coin, en caractères à peine perceptibles, on avait précisé : « Importé d'Espagne ». La fraude était bien cachée. Cet aimable voisin demande d'autre part qu'aux condoléances de la section à Mme Dula, on joigne celles de sa section.

Pour combattre la concurrence des miels étrangers, M. Moleyre, de Cornol, proposa que l'on organise une conférence à la TV sur les qualités du miel suisse au point de vue médical et ses bienfaits sur la santé. Le comité examinera cette proposition et lui donnera une suite si c'est possible.

M. Broquet leva cette belle assemblée à 16 h. 25, en souhaitant à tous un bon retour et un bon hiver. *Un participant.*

ACTIVITÉ DE LA SECTION DU GROS-DE-VAUD EN 1970

15 février, assemblée générale

M. Goy nous donna une conférence sur le Congrès Apimondia à Munich. M. Fontannaz présenta un compte rendu sur l'apiculture de bruyère. Ces exposés étaient complétés par de magnifiques diapositives.

7 juin, visite de ruchers à Neuchâtel

La magnifique installation de M. Gobbo, inspecteur cantonal des ruchers, fut très appréciée.

5 juillet, course à Genève

Visites du rucher de MM. Charles et Théo Ruckstuhl, et ensuite de la station d'élevage de M. William Juillard. A souligner l'accueil de M. A. Barbier, président de la Société genevoise d'apiculture.

14 novembre

Pour clôturer l'année apicole, les trois sections de la Menthue, Orbe et Gros-de-Vaud, se sont rencontrées à l'Hôtel de la Gare à Chavornay. Cette soirée a été richement meublée par l'inspecteur des ruchers valaisans, M. Amédée Richard, qui pendant trois heures nous a parlé de l'évolution de l'apiculture dès le début du siècle jusqu'à nos jours. De magnifiques clichés accompagnaient cette belle conférence.

Nos vifs remerciements vont à tous nos conférenciers qui nous ont ouvert des horizons nouveaux, ainsi qu'aux amis de l'apiculture, qui nous ont si aimablement reçus lors de nos sorties.

W. M.

Convocations

Société d'apiculture des Montagnes neuchâteloises

Tous les membres de la société sont invités à assister à une réunion amicale, animée par nos conseillers apicoles, lundi 15 février 1971 à 20 h. au Buffet de la Gare à La Chaux-de-Fonds.

Le comité

GROS-DE-VAUD

L'assemblée générale est fixée au dimanche 14 février 1971, à 13 h. 30, à l'Hôtel de ville d'Echallens.

Ordre du jour statutaire. Conférenciers : M. Fontannaz sur l'hygiène au rucher, avec diapositives. M. Ruckstuhl sur le concours de ruchers et comment le préparer.

Le comité.

SOCIÉTÉ D'APICULTURE DU VAL-DE-RUZ

Cours apicoles : les mercredis 10 février et 10 mars, à 20 heures, à l'Hôtel de l'Epervier à Cernier.

Les conseillers.

FÉDÉRATION VALAISANNE

Conformément aux statuts, la fédération tiendra son assemblée annuelle des délégués le 28 février prochain.

La société de Sion et environs désignée pour recevoir les délégués a choisi Savièse et le Restaurant « Le Binii ».

Les présidents des sociétés affiliées recevront prochainement pour eux et pour leurs délégués le programme de la journée avec l'ordre du jour de l'assemblée.

Le comité.

SOCIÉTÉ D'APICULTURE DE MARLY ET ENVIRONS

Les membres de la société sont convoqués en assemblée générale, pour le 14 février 1971, à 14 heures, à l'Hôtel de la Croix-Blanche à Marly-le-Grand.

Tractanda : 1) Lecture du protocole de la dernière assemblée ; 2) Lecture des comptes et rapport des vérificateurs ; 3) Rapport présidentiel ; 4) Rapport des inspecteurs de ruchers et contrôle des miels ; 5) Rapport de la station de Coppi ; 6) Fixation du montant des cotisations ; 7) Nomination d'un membre vérificateur ; 8) Admissions et démissions ; 9) Programme d'activité pour 1971 ; 10) Divers.

Le comité.

SOCIÉTÉ GENEVOISE D'APICULTURE

Réunion amicale mensuelle, le lundi 8 février 1971 au local Café de la Grappe Genevoise, 4, rue de Cornavin, à 20 h. 30.

Projection du film « Voyage apicole en Roumanie », présenté par notre dévoué collègue M. Henri Crausaz. Nous comptons sur une nombreuse assistance.

SOCIÉTÉ D'APICULTURE DU DISTRICT DE MONTHEY

Les membres de la société sont convoqués en assemblée générale pour le 6 février 1971, à 20 heures, au Café Helvetia à Monthey.

Ordre du jour : 1) Lecture du procès-verbal de la dernière assemblée ; 2) Lecture des comptes et rapport des vérificateurs ; 3) Rapport présidentiel ; 4) Remise des diplômes et distinctions ; 5) Divers ; 6) Exposé de M. Amédée Richard avec projections.

Le comité.

FÉDÉRATION VAUDOISE D'APICULTURE

Assemblée générale des délégués le samedi 13 février 1971, à 14 heures, au Café de Grancy, 1, Rond-Point, Lausanne.

Ordre du jour : 1) Contrôle des délégués ; 2) Lecture du procès-verbal ; 3) Rapports du président, du caissier, de la commission de gestion ; 4) Etat sanitaire du rucher vaudois ; 5) Rapport du service de vulgarisation apicole ; 6) Présentations SAR ; 7) Renouvellement du comité SAV : a) un nouveau membre, b) un président ; 8) Marché du sucre ; 9) Propositions des sections et individuelles.

Les sections qui auraient un membre à présenter au comité, de même que les propositions individuelles, doivent être faites par écrit au président, avant le 5 février 1971.

Le comité.

SECTION DE LAUSANNE

L'assemblée générale de la section aura lieu le samedi 13 février, à 20 h. 15, au Restaurant de Grancy, 1, avenue du Rond-Point. L'ordre du jour comportera les divers rapports habituels, les élections statutaires : 1 président et 1 membre du comité, la question des souscriptions de sucre et les propositions individuelles.

La séance sera précédée d'une conférence de M. H. Schneider, technicien de la Commission d'élevage de la SAR, sur ce sujet : « La sélection, l'élevage et le renouvellement des reines ».

Le comité espère que vous viendrez nombreux le soutenir par votre présence et vos suggestions.

Le secrétaire.

Hiver comme été

En montagne comme à la plaine

Partout nos abeilles sont à l'aise

Dans les bonnes ruches pastorales « RITHNER ».

INVESTISSEMENT FR. 240.–. DURÉE 40-50 ANS !

Oui, il vaut la peine d'investir Fr. 240.— pour une **RUCHE PASTORALE « RITHNER »**, complète avec tous ses accessoires, et qui vous donnera toujours satisfaction même après 40 ans de bons services.

Quelle ruche choisir ?

APICULTEURS ! Ne nous laissons pas tenter par des ruches à première vue « bon marché », mais souvent incomplètes, sans précision aucune, qui, durant leur courte vie ne procurent qu'**ennuis dans les visites, déboires, piqûres et découragement.**

Choisissez sans hésiter
LA RUCHE PASTORALE « RITHNER », soignée dans tous ses détails, précise, solide. Une ruche faite pour durer et vous donner plaisir et satisfaction au rucher.

Le rendement seul ne suffit pas.

Une ruche mal faite, **où tout coince et rien ne va,** décourage à bref délai ; elle aura encore coûté trop cher.
Ici, plus que jamais, le vieux dicton se confirme :

« Le prix s'oublie, la qualité reste ».

Complément de pollen API-SOYA

CIRE GAUFRÉE « RITHNER »

GAUFRAGE A FAÇON

ACHAT et ÉCHANGE de vieilles cires

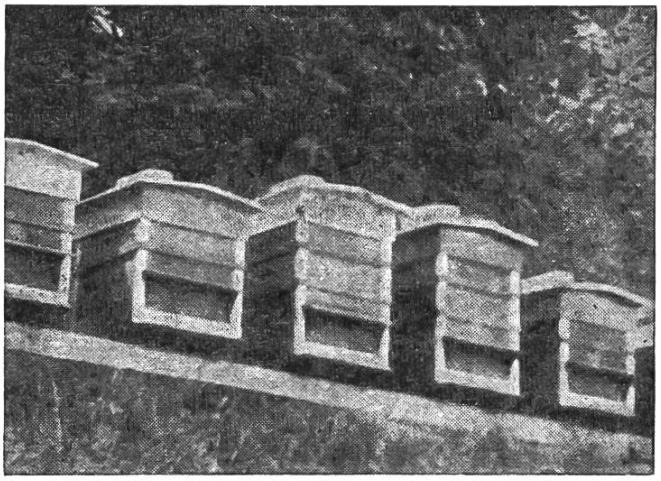

Ruches pastorales avec simple et double hausse

ETS RITHNER FRÈRES - Chili 29 - 1870 MONTHEY (VS)

Fabrique de ruches et fournitures générales pour l'apiculture — Téléphone (025) 4 21 54

De belles boîtes à miel, sont des cartes de visite de bons apiculteurs

Prix des boîtes PLEXI 500 :

	½ kg	1 kg
par 20 pièces	—.44	—.59
par 100 pièces	—.42	—.57
par 260 pièces	—.41	—.56

avec étiquette, 5 ct. en plus

Boîtes à miel en carton cellulose 505 solides et hermétiques, **impression 4 couleurs :**

	½ kg	1 kg
par 20 pièces	—.34	—.43
par 100 pièces	—.33	—.42
par 260 pièces	—.32	—.41

boîtes sans impression, réd. 4 ct.

Boîtes à miel 510
en fer-blanc soudé, bien étanches :

	½ kg	1 kg	2 kg
2-49 pièces	—.53	—.68	1.08
à partir de 100 pièces	—.51	—.66	1.06
à partir de 250 pièces	—.50	—.65	1.05

Bocaux à miel 520

	¼ kg	½ kg	1 kg
	—.40	—.50	—.75
à partir de 100 pièces	—.39	—.49	—.73
à partir de 250 pièces	—.38	—.48	—.71
Emballages de		30	20 p.

Avec étiquette en couleurs et inscription « Miel suisse » 5 ct. de supplément.

20 % de rabais sur les coussins ISIPOR

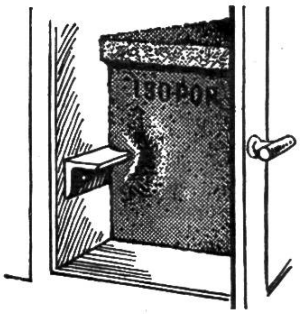

Afin que chaque apiculteur puisse renouveler ses coussins à un prix avantageux, nous avons abaissé fortement nos prix de vente. Profitez dès lors de cette baisse.

Le coût de bons coussins est rapidement amorti car ceux-ci permettent un meilleur hivernage et une économie de nourriture.

Nouveaux prix

Grandeur	30 × 45	30 × 90 cm
Prix par 10 pièces	2.80	5.60
Prix par 20 pièces	2.60	5.30
Pour Dadant prix par pièce		6.—

Envoyez-nous maintenant vos vieux rayons pour les transformer en rayons ULTRA

Vous serez surpris de voir comme nous pouvons transformer ce vieux matériel en rayons ULTRA, jaune comme de l'or.

Les rayons ULTRA seront construits la moitié plus vite, si vous donnez en même temps à vos colonies et essaims un paquet de VITALIS. Par là, vos colonies seront plus fortes et pourront rapporter davantage de miel.

Les envois en dessus de 15 kg se font par chemin de fer, station Bremgarten.

BIENEN MEIER KÜNTEN
Etablissement d'apiculture-cire ULTRA
Les fils de R. Meier, S. A.
5444 Künten AG Tél. 056 33 33 33

Tirage justifié : 5350 ex.
Imprimerie Corbaz S.A., Montreux